



Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur. Ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux pédagogique et de recherche.

## Plateforme nationale d'expertise des cours en ligne

### Tutoriel d'utilisation destiné au demandeur d'expertise

#### I. Conditions d'inscription



- 1- Sont concernés par l'inscription à l'expertise via la plateforme OCE tout enseignant auteur d'un support pédagogique dûment validé par les instances scientifiques, disposant d'une matière diffusée et enseignée à distance via la :
  - Plateforme de gestion d'apprentissage (LMS), de l'établissement de rattachement ou tout autre établissement de l'enseignement supérieur, dédiée à l'enseignement à distance, à savoir Moodle, adoptée conformément à la correspondance n°1792 du 26 novembre 2022.
  - Plateforme Edx de l'établissement (Mooc)
- 2- Le demandeur d'expertise peut être un :
  - Enseignant-Permanent au sein de l'établissement
  - Invité au sein de l'établissement, à condition qu'il soit enseignant-permanent ou chercheur-permanent, dans un autre établissement

#### II. Etapes à suivre

##### A- Inscription

Le demandeur d'expertise, ayant rempli les conditions suscitées, est invité à se rapprocher du vice-décanat chargé de la post-graduation ou, dans le cas des écoles, du chef de département, pour avoir son identifiant d'accès.

##### B- Accès

1. Accéder à la plateforme <https://oce.cnead-mesrs.dz/>
2. Introduire votre identifiant d'accès fourni par la CNEAD



3. Le système vous impose le changement du mot de passe.
4. Votre rôle est par défaut « **Demandeur** »
5. Ce premier message s'affiche, si votre BSN n'a pas procédé à la configuration de l'établissement



6. Cliquer sur votre nom qui se trouve en haut à droite, puis cliquer sur « **Changer le rôle** »
7. Sélectionner le rôle « **Demandeur** »
8. Choisir la langue à partir du sélecteur de langue qui se trouve en haut à droite

### C- Dépôt d'une demande d'expertise

1. Passer au menu vertical et sélectionner « **Mes demandes** »
2. Cliquer sur « **Nouvelle demande d'expertise** »
3. Remplir les champs requis
4. Cliquer sur « Enregistrer »

**Nouvelle demande d'expertise**

Rechercher  Statut

#	Titre du cours	Statut	Lien du cours	Créé le	Actions			
1	Test	Brouillon	<a href="#">Lien du cours</a>	2026-05-15 17:06:14	<input type="button" value="Détails"/>	<input type="button" value="Modifier"/>	<input type="button" value="Supprimer la demande"/>	<input type="button" value="Confirmer la demande"/>

5. Vous pouvez :
  - Consulter la demande, en cliquant sur « **Détail** »
  - Modifier la demande, en cliquant sur « **Modifier** »

- Supprimer la demande, en cliquant sur « **Supprimer** »
- Confirmer la demande, en cliquant sur « **Confirmer** ». Dans ce cas, **aucune modification ni suppression ne sera autorisée**



#### D- Suivi de la demande déposée

1. Passer au menu vertical et sélectionner « **Mes demandes** »
2. La colonne statut montre les différents états :
  - **En attente de validation NTIC** : La demande a été validée par l'instance de validation. Elle nécessite toutefois la validation du Directeur du centre NTICPP.
  - **En attente de validation VD\_PG/Chef\_dep** : La demande n'est pas encore validée par l'instance de validation
  - **Refusé par VD\_PG/Chef\_dep** : La demande a été refusée par l'instance de validation. Elle ne peut pas être traitée par le Directeur du centre NTICPP. **Le motif du refus est affiché en cliquant sur «Détail»**
  - **Révision demandée par NTICPP** : Une révision est demandée par le Directeur du centre NTICPP. **Le motif du refus est affiché en cliquant sur «Détail»**
  - **Transmis aux experts** : La demande est en cours de traitement par les experts. Le suivi de l'expertise est accessible en cliquant sur « **Détail** ». Cet état évolue en fonction de l'avancement du traitement par les experts.
  - **Transmis aux experts** : La demande est en cours de traitement par les experts. Le suivi de l'expertise est accessible en cliquant sur « **Détail** ». Cet état évolue en fonction de l'avancement du traitement par les experts.
  - **Expertise « Acceptée »** : **L'expertise est favorable**
  - **Expertise « refusé »** : **L'expertise est défavorable,**

#### E- Téléchargement de l'attestation

Dans le cas d'une acceptation, une attestation est insérée. Cliquer sur « **Télécharger** » situé à côté de la demande pour télécharger votre attestation